

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ LYON 2

LICENCE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 juin 2011 relatif à l'habilitation de l'Université Lyon 2 à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme AMAL KEBALIER, née le 30 avril 1992 à SAINT-ETIENNE (042), en vue de son inscription à la Licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE** ARTS, LETTRES, LANGUES, Mention ETUDES ANGLOPHONES,

mention assez bien

est délivré à **Mme AMAL KEBALIER**

au titre de l'année universitaire 2012-2013, et confère le **grade de Licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à LYON, le 30 janvier 2014

Le titulaire

AK

Le Président



N° LYONII

10510350

Jean-Luc MAYAUD

/2014201204855

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Françoise Moulin
Françoise Moulin Civil

